

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

MARDI 31 JANVIER 2012 à 20 HEURES 00

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2011.
- Point n° 1 – Révision du règlement intérieur du conseil municipal de Longeville-lès-Metz. (Rapporteur: M. HAZEMANN)
- Point n° 2 – Désignation des membres de commissions municipales. (Rapporteur: M. le maire)
- Point n° 3 – Désignation des délégués de la commune au syndicat intercommunal du très haut débit. (Rapporteur: M. le HAZEMANN)
- Point n° 4 – Modification du tableau des effectifs du personnel municipal longevillois titulaire. (Rapporteur: M. GOERGEN)
- Point n° 5 – Fixation du tarif de cuves existantes dans le cimetière communal. (Rapporteur: M. GOERGEN)
- Point n° 6 – Redevance d'occupation du domaine public communal. (Rapporteur: Mme BRUGNAGO)
- Point n° 7 – Décision budgétaire modificative n°3/2011. (Rapporteur: M. PRIGNON)
- Point n° 8 – Attribution des marchés relatifs à l'opération de démolition - reconstruction du centre socioculturel Saint-Symphorien. (Rapporteur: M. le maire)
- Point n° 9 – Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Metz-Métropole. (Rapporteur: M. PRIGNON)
- Point n° 10 – Débat d'orientations budgétaires 2012. (Rapporteur: M. PRIGNON)
- Informations diverses.
- Informations diverses.

LE MAIRE

Alain CHAPELAIN

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")